

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Total Gabon carbure au 1er semestre

Grâce à la hausse de 100 % du prix moyen du Brent, le chiffre d'affaires et le résultat net se sont envolés sur les 6 premiers mois de l'année 2021

MSM

Libreville/Gabon

BIEN qu'impacté par un programme d'enlèvement moins favorable, le chiffre d'affaires de Total Gabon a atteint 311 M\$ (173,5 milliards de francs) au 1er semestre 2021.

Il est en hausse de +66% par rapport au 1er semestre 2020 grâce à la forte amélioration du prix moyen de vente.

Le résultat net s'est établi à 12 M\$ (6,6 milliards de francs) au 1er semestre 2021, en forte hausse par rapport au 1er semestre 2020. La progression s'explique principalement par l'amélioration du prix moyen de vente. Il faut savoir que pour l'ensemble du 1er semestre 2021, le prix de vente moyen s'est élevé à 61,5 \$/b, en hausse de 100% par rapport au 1er semestre 2020 (-59 M\$), reflétant la hausse du prix moyen du Brent ainsi qu'une amélioration notable des différentiels des bruts Total Gabon. Au 1er semestre 2021, la part de production de pétrole brut liée aux participations



Station-service de Total au quartier Plein-Ciel.

de Total Gabon s'est élevée à 24 700 barils par jour, en baisse de -7% par rapport au 1er semestre 2020. Celle-ci s'explique principalement par : l'arrêt quinquennal du champ de Torpille au mois de mai ; un arrêt partiel de production au premier trimestre sur le champ opéré de Baudroie en raison d'une avarie sur une conduite d'évacuation ; et le déclin naturel des champs. Ces replis ont été partiellement compensés par l'apport de la

campagne de conversion en activation par pompes de fonds de puits initialement

en mode gas-lift sur le secteur non opéré de Grondin. L'arrêt quinquennal du champ de

Torpille s'est déroulé au mois de mai selon le programme et le calendrier prévu.

Ressources naturelles : quid de la transparence dans l'orpaillage ?

G.R.M

Libreville/Gabon

LA question de l'exploitation des ressources naturelles continue d'interpeller l'Exécutif gabonais. Ce, en raison d'un nombre important d'activités illicites, particulièrement de l'or. Au sortir d'un long échange avec son collègue du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, portant sur l'élaboration du projet de Loi de finances 2022, le ministre en charge des Mines, Vincent de Paul Massassa, a répondu à une interrogation de la presse sur la problématique de la réglementation de l'orpaillage dans notre pays. Il a ainsi informé que "le gouvernement est en train de réfléchir à cette question". Laquelle implique les grandes entreprises, les exploitants artisanaux mais aussi les clandestins. Par clandestinité, "l'on entend l'activité exercée sans les autorisations nécessaires



Le ministre en charge des Mines, Vincent de Paul Massassa.

délivrées par les administrations compétentes. Et que, de ce fait, elle est illégale", a-t-il précisé. À la lumière de toutes ces informations, il apparaît opportun et pressant aujourd'hui de mettre de l'ordre dans ce secteur. Si l'on peut déjà se féliciter de la mise en place, au niveau gouvernemental, des commissions regroupant des départements ministériels transversaux (Mines, Environnement, Intérieur,

Défense et Justice), il n'en demeure pas moins que la légalité recherchée doit aussi s'accompagner d'une réelle transparence de l'extraction de l'or qui est classé "ressource stratégique". Ceci est d'autant primordial qu'au Gabon, au-delà des artisans et des "clandestins", l'exploitation de cette ressource est pratiquée par des opérateurs formellement identifiés au ministère des Mines.

Chute des avoirs extérieurs du Gabon

MSM

Libreville/Gabon

SELON les chiffres de la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), les avoirs extérieurs nets (AEN) du système bancaire du Gabon sont passés de 612,1 milliards de FCFA en mars 2020, à 132,9 milliards de FCFA en mars 2021. Soit une chute de 74 %.

Cette situation est corrélée à la détérioration simultanée des avoirs extérieurs nets de la BEAC (-78,3 %) et des banques primaires (-47,1 %) qui se sont chiffrés respectivement à 132,9 et 51,1 milliards de FCFA. Cette chute des avoirs extérieurs nets, à fin mars 2021, est consécutive aux importants engagements extérieurs à court, moyen et long terme de la Banque centrale et des banques commerciales.